

4.06/17

Conseil de Ville de Delémont



date
28.08.2017

Postulat

Place de l'Etang : parc urbain et parking souterrain, un double atout pour la Vieille Ville

La Place de l'Etang est aujourd'hui une place goudronnée réservée aux véhicules motorisés et peu porteuse de vie. Il est grand temps de réactualiser le projet de parc urbain végétalisé qui surmonterait un parc souterrain à deux étages.

Un parc urbain, prévu dans le récent plan directeur communal, offre non seulement des poumons verts à notre Vieille Ville, mais peut devenir un lieu d'échange et de rencontre, un lieu pour différentes manifestations, avec des places de jeux, des jets d'eau, etc.

Quant au parking souterrain à deux étages, il peut donner une réponse importante au stationnement du trafic motorisé qui restera vraisemblablement d'actualité pendant quelques années

Aussi, le présent postulat demande-t-il la réactualisation de l'étude de faisabilité technique élaborée en 2003, avec une estimation des coûts actualisée pour viabiliser un parc urbain végétalisé et un garage souterrain à deux étages sous la place de l'Etang. La création de ce parking s'accompagnerait d'une limitation du trafic et des possibilités de parcage en Vieille Ville.

pour CS•POP/les Verts
Colette Petit

Colette Petit

Bussi

Heu

Chw

M